## PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

## DEUXIÈME CENTENAIRE DE NOTRE-DAME DE FOY AU CANADA

vit

us. ix-

tit

ec-

ar-

Ur

ier

n-

di-

la de

to-

à

se

OS

le

laiè-

de

les

on

ur

Ι

Sainte-Foy—plus exactement Notre-Dame de Foy (1), comme on verra plus loin — est une ancienne, ancienne paroisse, et si les paroisses pouvaient avoir des rides, plier sous le poids du temps, elle serait toute cassée et décrépite, comme ces pauvres vieilles, édentées, ratatinées, branlantes, courbées, dont on ne veut pas croire qu'elles aient été jeunes et jolies, sveltes et accortes. Mais, ô ironie des choses, pendant que le roi de la nature tombe en ruines si rapides, la nature garde son éternelle jeunesse. Malgré ses trois cents ans, — presque quatre cents, — Sainte-Foy est restée jeune, avec ses côteaux toujours aussi riants, ses bois toujours aussi frais, ses horizons toujours aussi magnifiques.

Quatre cents ans, c'est un grand âge, si l'on songe que Québec n'en compte guère plus de trois cents. Hé!oui, mais le Charlesbourg-Royal de Jacques-Cartier en 1541, le France-Roy de Roberval en 1542, c'était à Sainte-Foy, du moins jusqu'en 1860, et

<sup>(1)</sup> Il faut écrire Sainte-Foy et Notre-Dame de Foy. Voir Histoire de N.-D. de Foy, par le P. Banneux S. J., Namur 1679, et par l'abbé Félix Fries, curé de N.-D. de Foy en Belgique, il y a quelques années. Si l'on n'a pas ces livres,—cela peut arriver,—il n'y a qu'à consulter la Nouvelle-France, octobre, 1904, pp. 464, ss; Le Bulletin des Recherches Historiques, mars 1900, pp. 67, ss. et septembre 1904, ce dernier article, publié à part, a été reproduit dans le Soleil et dans l'Action Sociale. Mais la routine, comme l'oscille et le chiendent, a la vie dure. L'erreur, toutefois, pardonnable chez le vulgaire qui ne lit pas, l'est moins dans les documents officiels. C'est probablement pour exercer ma vertu qu'on les adresse souvent à "M. le curé de Sainte-Foye." Il me faut réprimer chaque fois un mouvement d'impatience, et je comprends que c'est fort méritoire. Mais qu'on laisse ma vertu se développer autrement. Au défaut de tous les autres arguments, qu'il suffise de dire ici qu'il n'y a jamais eu de sainte Foye, martyrologes et vies des saints en témoignent, par conséquent il ne peut pas y avoir de Sainte-Foye